

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									✓		

LE MORT PARLANT.

Jadis à Rome était un bon garçon,
Nommé Simplicie, animal si crédule
Qu'on le voyait donner sans nul soupçon,
Dans un panneau, tant fut-il ridicule.
Pour s'amuser, certains drôles un jour,
Firent complot de lui jouer un toar
D'espèce neuve, et trop cruel sans doute.
L'un de ces gars, aposté sur la route,
Vint l'aborder d'un air tout stupéfait :
Eh ! mon ami, comment te voilà fait,
S'écria-t-il ; par quelle maladie
Ta face est-elle à ce poigt enlaidie !
— Malade, moi ! Parbleu je ne sens rien ;
Vous plaivantez, je me porte fort bien.
Un autre arrive, et redoublant la dose,
Lui fait du moins croire à demi la chose ;
Mais un troisième enfin complètement
Le persuade. Etes-vous homme sage
De vous montrer avec un tel visage
Hors du logis, lui dit-il gravement ?
Ah ! si j'étais en même circonstance
Des médecins attendant l'assistance,
Entre mes draps je me tiendrais bien coi.
Qui ! dit Simplicie. Ah ! Monsieur, je vous crois :
Vous m'éclairiez sur le mal qui m'opresse
Je suis au vrai d'une extrême faiblesse.
Veuillez m'aider à retourner chez moi.
Très volontiers on lui rend cet office :
On déshabille, on couche le jocrisse ;
Un faux docteur vient en robe, en rabat,
Se présenter auprès de son grabat ;
Tâse son pouls, en secouant l'oreille,
Dit que jamais fièvre ne fut pareille,
Que le malade à ce qu'il peut juger,
N'échappera pas d'un si pressant danger.
Les assistants confirment ce présage :
A les voir le mal croit par degré ;
Déjà ses yeux sont couverts d'un nuage,
Déjà ses traits sont tous défigurés.
Remarquez-vous cette horrible grimace ?
Ses pieds sont froids, sa langue s'embarresse ;
Il n'en peut plus ; ah ! le voilà passé !
Requiescat à jamais in pace.
Seul contre tous prétendre avoir raison,
Même en tels cas, lui semblait téméraire.
A son destin on vit ce franc oïson.
Se résigner, on le vit sans murmure
Prendre d'un mort l'air et la posture
Et se garder si bien d'ouvrir les yeux
Qu'un vrai défaut ne s'en fût tiré mieux.
Incontinent dans le creux d'une bière
On étendit le corps du pauvre humain ;
Et tôt après on se mit en chemin
Pour le conduire au prochain cimetière.
Mais observez que dans Rome pour lors
C'était déjà, comme aujourd'hui, l'usage
Qu'à découvert on transportât les morts,
Et qu'en entier se montrât leur visage.
Quelqu'un voyant le convoi s'approcher,
S'enquiert tout haut quel homme on va nichier
Si justement dans sa maison dernière.
C'est, lui dit-on, Simplicie. Ah ! répondit-il,
Il est donc vrai que cet esprit subtil
Est pour jamais privé de la lumière ;

Dieu soit loué de délivrer ces lieux
Du plus grand sot, que l'on ait vu sous les cieux !
A ce propos choquant et malhonnête
Le trépassé lève soudain la tête :
Ho ! l'insolent qui vient me quereller
Après ma mort, dit-il tout en furie ;
Va ! si Simplicie était encore en vie,
Tu trouverais, coquin, à qui parler.

ANALYSES PHILOSOPHIQUES.

LES SACRIFICES.

[Suite]

“ On formait aussi, dit un auteur, des chœurs autour de l'autel, on dansait au chant d'hymnes divisés en différentes parties : la strophe, pendant laquelle le chœur se balançait de l'orient à l'occident ; l'antistrophe, qui se dansait en revenant de l'occident, à l'orient, et l'épode, qui se chantait en place devant l'autel. De tous les instruments la flûte était le plus usité dans les sacrifices. ” Les joueurs de flûte étaient copieusement récompensés ; car ils avaient une grande partie des viandes qui se partageaient dans les offrandes sanglantes. La part réservée au prêtre était réglée. Les sacrifices se terminaient rarement sans festin et c'était dans le temple même que se dressaient les tables. Les jeux terminés, le crieur renvoyait l'assemblée, après une libation faite à Jupiter et après une action de grâce solennelle.

Les prémices de la terre, les victimes choisies entre les animaux, c'était trop peu pour les dieux du paganisme ; il leur fallait des sacrifices supérieurs, des sacrifices humains. Ils commandent ; leurs inventeurs obéissent. Dès lors, entraîné par son semblable sur l'autel d'une divinité, l'homme devait se voir brûlé ou écorché tout vif, pour satisfaire les goûts sanguinaires des maîtres de l'Olympe. Il devait même, dans certaines circonstances, consommer son sacrifice de sa propre main.

Où trouver le premier conseiller de cette barbarie ? Sera-ce dans Saturne, comme le comporte un fragment de Sanchoniaton ? Sera-ce dans Lycaon, comme le donne à entendre Pausanias ? Quoiqu'il en soit, cette idée survécut à son auteur et fit fortune chez la plupart des peuples.

En effet, qui peut, sans frémir d'horreur, lire dans les écrits anciens et modernes, la description de ces abominables sacrifices— voir des milliers de prisonniers, ou de gladiateurs, à défaut des premiers, arroser les tombeaux des morts pour apaiser leurs Mânes irrités ? Pourtant ce fut à la pratique des Phéniciens, des Égyptiens, des Arabes, des Chananéens, des habitants de Tyr et de Carthage, des Perses, des Espagnols, des Gaulois et d'une infinité d'autres peuples. Les Moabites sacrifiaient leurs enfants à leur dieu Moloch. Athènes, dans ses plus beaux jours, immolait des victimes humaines tous les ans. Dans les grands dangers, Rome offrait des Gaulois en holocauste, pour apaiser ses dieux et obtenir leurs faveurs.

Il était même du devoir d'un grand nombre de peuples d'égorger des domestiques et des officiers sur la tombe des rois et des grands capitaines. Au Mexique, immoler par un moins de vingt mille victimes humaines, c'eût été attirer la disgrâce et le courroux des dieux. Aussi que de guerres injustes déclarées à des peuples souvent paisibles et innocents, dans l'espoir de faire des prisonniers ; car, à défaut de victimes étrangères, les Mexicains devaient immoler leurs propres enfants : horreurs qui se renouvelèrent plus d'une fois. La même pratique se voyait aussi au Pérou et dans plusieurs autres pays.

Aujourd'hui l'usage des sacrifices humains est encore en vigueur aux Indes, malgré tant de généreux efforts pour l'anéantir. Et que pourront toutes les tentatives tant que la loi du pays subsistera et dira : *Le sacrifice d'un homme réjouit la divinité pendant mille ans ; et, celui de trois hommes pendant trois mille ans.*

Le voilà ce bel état de nature, chanté si souvent par nos grands philosophes modernes, le voilà avec tous ses charmes ! Qu'ils aillent aux Indes, qu'ils aillent au centre de l'Afrique et dans quelques coins de nos forêts, ils pourront alors admirer de leurs propres yeux et s'écrier avec connaissance de cause contre le Christianisme, dont les maximes ont troublé le bonheur des heureux habitants des forêts. Peut-être même affronter-ils la douce satisfaction

de servir d'holocaustes sur des bûchers allumés par des hommes qui n'ont pas encore perdu leur sublime état de nature ! !

En attendant, nous reconnaitrons quelque chose de divin au fond de tous les sacrifices : car l'homme n'adopte pas l'erreur : il peut tout au plus ignorer une vérité, ou en abuser, je veux dire l'étendre par une fausse induction à un cas qui lui est étranger. Voilà pourquoi le Polythéisme, agité par des réminiscences vagues et corrompues, versait le sang humain pour honorer la divinité, obtenir ses faveurs et conjurer son courroux. Sans une révélation primitive, les hommes ne se seraient jamais imaginé qu'une cérémonie, que le sentiment repousse, fût agréable à Dieu et nécessaire pour honorer son souverain domaine et sa justice. Ainsi plus cette pratique nous paraît inconcevable, plus nous devons croire qu'elle a une cause ancienne et puissante.

ELEUTHERIUS.

(à continuer.)

L'Abeille.

"Foras et hæc olim meminisse juvabit."

QUÉBEC, 1 Mars 1853.

Nous avons retardé jusqu'à ce jour à parler du mariage de l'Empereur des Français, afin de pouvoir donner quelque chose de complet. Nous ne doutons point que ces détails, empruntés à *l'Ami de la Religion* de Paris, ne soient lus avec plaisir.

Mercredi dernier, le 23 Février, sa Grandeur Mgr. de Tloa a célébré le deuxième anniversaire de son sacre, dans la chapelle du Séminaire. Il y eut chant et musique pendant la messe.

Quiconque a la vue assez bonne pour voir plus loin que le bout de son nez, a pu s'assurer que l'église de Beauport n'était point brûlée, comme on en a fait courir le bruit hier.

Décès.

A L'Hôtel-Dieu de Montréal, mercredi le 16 du courant, M. Jos. Villeneuve ecclésiastique du séminaire de St-Sulpice, par suite d'une explosion de gaz.

Dans le cours de la semaine dernière, mes dames Lane, Bertrand et Gagné, la première, mère d'un de nos confrères pensionnaires; les deux dernières, mères de deux de nos confrères externes.

PARLEMENT PROVINCIAL.

Depuis la reprise des travaux, le 14 février, jusqu'à présent, il a eu peu de mesures importantes, à cause de l'absence d'un grand nombre de membres.

Il y a appel nominal aujourd'hui.

Le bill de l'Université de Toronto a été admis par 57 voix contre 2. Le revenu de cette université est réduit à £6000, et les fonctions des officiers se borneront à examiner les candidats aux degrés. Le

surplus sera employé à doter des institutions d'éducation.

Le bill de la tenure seigneuriale est remis au 11 Mars.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ANGLETERRE. On parle d'un grand changement dans le ministère. L'Angleterre s'attend toujours à une guerre avec la France qui, de son côté, ne demeure pas oisive.

FRANCE. Le 21 janvier, des messes ont été dites dans la chapelle du monument expiatoire de la rue d'Anjou-Saint-Honoré à Paris et dans un grand nombre de villes, en commémoration de la mort de Louis XVI.

Le 20 Janvier, à dix heures du matin Mgr. l'évêque de Nancy, premier aumônier de l'empereur, a célébré la messe dans la chapelle de l'Elisée, en présence de Sa Majesté et de S. Exc. la comtesse de Téba. Sa majesté et S. Exc. la comtesse de Téba ont reçu la sainte communion de la main de Sa Grandeur.

Dans la dernière séance du conseil municipal de Paris, M. le préfet de la Seine a donné lecture de la lettre suivante de S. Exc. la comtesse de Téba :

"Monsieur le préfet,
"Je suis bien touchée d'apprendre la généreuse décision du conseil municipal de Paris, qui manifeste ainsi son adhésion sympathique à l'union que l'empereur contracte. J'éprouve cependant un sentiment pénible en pensant que le premier acte public qui s'attache à mon nom, au moment de mon mariage, soit une dépense considérable pour la ville de Paris. Permettez-moi donc de ne pas accepter votre don, quelque flatteur qu'il soit pour moi vous me rendez plus heureuse en employant en charité la somme que vous aviez fixée pour l'achat de la parure que le conseil municipal voulait m'offrir. Je désire que mon mariage ne soit l'occasion d'aucune charge nouvelle pour le pays auquel j'appartiens désormais ; et la seule chose que j'ambitionne, c'est de partager avec l'empereur l'amour et l'estime du peuple français.

"Je vous prie, monsieur le préfet, d'exprimer à votre conseil toute ma reconnaissance et de recevoir, pour vous, l'assurance de mes sentiments distingués.

"Eugénie, comtesse de Téba.

Le conseil vivement ému des sentiments exprimés par S. E. la comtesse de Téba, a décidé à l'unanimité que, pour se conformer à ses intentions, la somme de 600,000fr. qu'il avait destinée à l'achat d'une parure pour l'impératrice, sera employée à la fondation d'un établissement où des jeunes filles pauvres recevront une éducation

professionnelle, et d'où elles ne sortiraient que pour être convenablement placées. Cet établissement portera le nom et sera placé sous la protection de l'impératrice.

MARIAGE DE L'EMPEREUR.

Le mariage civil de l'Empereur s'est fait le 25 Janvier. L'empereur en uniforme de général, portait le collier de la Légion d'Honneur qu'avait porté son oncle, Napoléon I, et le collier de la Toison d'or qui a appartenu à Charles-Quint.

Autour de l'empereur étaient les cardinaux, les maréchaux et les amiraux, les ministres secrétaires d'état, les grands officiers et les officiers de sa maison civile et militaire, les ambassadeurs et ministres plénipotentiaires de Sa Majesté Impériale présents à Paris. Sa Majesté s'est avancée au-devant de sa fiancée.

A neuf heures, le grand-maître a pris les derniers ordres de l'empereur et le cortège s'est mis en marche pour la salle des Maréchaux, où devait s'accomplir la cérémonie du mariage civil. Arrivé à la salle, l'empereur a pris place sur un fauteuil placé sur une estrade et a invité la future impératrice à s'asseoir sur un autre fauteuil à sa gauche.

Le ministre d'Etat après avoir reçu le consentement des époux, a prononcé en ces termes le mariage :

Au nom de l'Empereur, de la constitution et de la loi, je déclare que Sa Majesté Napoléon III, empereur des français, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, et Son Excellence mademoiselle Eugénie de Montijo, comtesse de Téba, sont unis en mariage.

Ces paroles prononcées, les maîtres et les aides des cérémonies ont apporté la table sur laquelle était le registre de l'état civil et l'ont placée devant les fauteuils de l'empereur et de l'impératrice qui ont signé ainsi que les illustres personnages présents.

Presque tout le corps diplomatique était présent à cette cérémonie.

MARIAGE RELIGIEUX.

Le 30 Janvier eut lieu la cérémonie du mariage religieux. La voiture impériale étincelante de dorure, qui avait déjà servi au sacre du Grand Napoléon en 1804, était traînée par huit chevaux couverts de panaches et de housses en velours et or. A partir du Louvres jusqu'à Notre-Dame on ne voyait qu'oriflammes, qu'écussons avec les lettres L. N, que guirlandes. Les édifices tant publics que particuliers étaient pavés de drapeaux de différentes couleurs et de banderoles aux couleurs impériales.

Aucune description ne saurait rendre l'effet produit par la magnificence des décorations intérieures de Notre-Dame. Les arceaux du grand portail avaient

disparu sous les plis des splendides draperies vertes et brodées en or ; les parties basses des colonnes de la nef et du chœur étaient enveloppées jusqu'à la hauteur des croisées, de belles tentures rouges ; du bord des croisées hautes retombaient de larges draperies vertes ; les tribunes supérieures étaient garnies de magnifiques draperies en hermine, bordées de rouge et parsemées d'étoiles ; au milieu, les armes impériales surmontées d'une couronne. Au-dessus de chaque arceau de la cathédrale, brillait le double chiffre N E, en lettres d'or. Du haut de la voûte pendaient des banderoles multicolores portant le nom des principales villes de la France.

Le coup d'œil était admirable, mais ce que l'on ne saurait rendre, c'est la splendeur de l'illumination.

On en comprendra d'ailleurs tout l'effet quand on saura qu'il y avait dans l'église 15,000 bougies et 300 lampes allumées. C'est le plus splendide éclairage que l'on ait vu.

A une heure moins un quart, les tambours ont battu aux champs, le bourdon de Notre-Dame s'est fait entendre, les fanfares ont éclaté : c'était le signal de l'arrivée de LL. MM. Les membres de la famille impériale, d'abord S. A. la princesse Mathilde, en grande tenue de cour ; LL. AA. le prince Jérôme et le prince Napoléon, le premier en costume de maréchal de France et le second en uniforme d'officier-général, ont été conduits des deux côtés du trône impérial.

Mgr. l'archevêque de Paris s'est dirigé alors vers le portail de l'église en grande pompe, et y a reçu sous le dais S. M. l'empereur et l'impératrice. Tous les assistants se sont levés avec les témoignages du plus profond respect, et en même temps se lisait dans tous les yeux l'expression de la vive admiration qu'excitait la beauté de la jeune impératrice.

L'empereur était en uniforme d'officier général, portant le grand cordon de la Légion d'honneur et les insignes de la Toison d'or. LL. MM. ont salué avec une grâce parfaite tous les assistants. S. Exc. Madame la comtesse de Montijo, mère de l'impératrice, occupait dans le chœur un fauteuil à gauche de celui de son auguste fille. Mgr. l'archevêque de Paris a officié pontificalement. Après la bénédiction nuptiale, une messe basse a été dite.

Le poêle était tenu au-dessus de la tête de LL. MM. par Mgr. l'évêque de Nancy et par Mgr. l'évêque de Versailles.

A la droite et à l'autel se trouvaient les cardinaux français, portant le rochet par dessus la soutane rouge et la barette ; ce sont leurs éminences Monseigneur de Bonald, archevêque de Lyon ; Mgr. DuPont, archevêque de Bourges ; Mgr.

Mathien, archevêque de Besançon ; Mgr. Gousset, archevêque de Reims ; Mgr. Donnet, archevêque de Bordeaux. Après les Cardinaux venaient onze évêques, puis le chapitre impérial de Saint-Denis et les chapelains de Ste. Geneviève.

Cette imposante et solennelle cérémonie s'est terminée à deux heures moins un quart

Partout sur le passage de LL. MM. les cris de : Vive l'Empereur ! Vive l'Impératrice ! éclataient avec transport ; partout encore une pluie de bouquets tombait autour de la voiture. Dix ou douze valets de pied qui suivaient le carrosse impérial avaient peine à ramasser cette énorme quantité de fleurs qui jonchaient le sol.

L'Empereur, dont le visage rayonnait de joie, saluait avec son affabilité habituelle ; et tout le monde remarquait avec un plaisir hautement manifesté, la rare distinction et la grâce parfaite avec lesquelles l'Impératrice accueillait les acclamations dont elle était l'objet.

La voiture impériale arrivée au rond-point de la grande pièce d'eau est entourée par un essaim de jeunes filles qui offrirent à l'Impératrice des fleurs et des couronnes. S. M. prend avec une grâce charmante les fleurs présentées par les communes de Vaugirard et de Vincennes. L'enthousiasme en ce moment n'a plus de bornes : on se précipite, et la marche, jusqu'aux Tuileries, n'a plus été qu'un véritable triomphe.

Les chemins de fer ont amené le 29 et le 30 plus de deux cent mille étrangers dans la capitale ; c'est ce qui explique la prodigieuse affluence de curieux qui encombraient tous les abords du passage du cortège dès neuf heures du matin.

A l'occasion de son mariage, l'Empereur vient de gracier plus de trois mille individus parmi ceux qui avaient été l'objet de mesures de sûreté générale prises à la suite des troubles de décembre 1851.

Il ne reste plus à présent que mille deux cents personnes environ, soumises à l'expulsion ou à la transportation.

Le célèbre écrivain Beer vient de se convertir à Paris au Catholicisme. Cette conversion est due au révérend Père Ratisbonne.

BELGIQUE. La chambre des représentants a repris ses travaux. Les ministres ont présenté pour l'organisation de l'armée, un bill qu'on a renvoyé à un comité spécial. Il s'élève, au sujet des officiers français au service de la Belgique, une question difficile et délicate ; mais le gouvernement se prépare à écarter de l'armée les français qui ont refusé de s'identifier avec les citoyens Belges.

AUTRICHE. Le manifeste de Napoléon annonçant son mariage a produit une grande sensation à Vienne.

On y est grandement offensé du *brigues* employé relativement à la part prise par l'Autriche dans le mariage de Napoléon I.

PRUSSE. La gazette d'Augsbourg publie une dépêche de l'ambassadeur prussien à Paris, annonçant que la Russie, l'Autriche et la Prusse n'ont reconnu le nouvel empire français, qu'à la condition d'observer les traités existants et de maintenir les limites territoriales actuelles de l'Europe.

DE L'USAGE DE L'HISTOIRE.

QUE LA VANITÉ NOUS DÉTERMINE PRESQUE TOUJOURS A AGIR.

[Suite et fin.]

Or, il n'y a que l'histoire seule qui puisse fournir la matière de cette étude. Ce n'est que dans ce grand nombre d'actions différentes qu'elle représente, et qui viennent presque toutes de ces défauts (car combien y en a-t-il de vraiment vertueuses ?), que l'on peut s'exercer à reconnaître toutes les espèces des blâmables et de celles qui sont à fuir. C'est là qu'en considérant la qualité, l'âge et l'intérêt des personnes qui ont fait ces actions, ce qui les a précédées et ce qui les a suivies, même les plus légères, que les bons historiens rapportent si soigneusement dans les occasions les plus singulières ; c'est à la faveur de ces diverses lumières, de tant d'avantages qui sont particuliers à l'histoire, qu'on peut, en réfléchissant sur toutes ces choses avec ordre, pénétrer le secret des cœurs, reconnaître dans quel esprit on a agi dans ces rencontres, et en former enfin un jugement clair et certain.

Il est visible qu'une longue habitude à cet exercice dispose nécessairement l'âme à faire tout ce même progrès avec facilité dans les rencontres ordinaires de la vie : car, comme toutes les actions des hommes, quelque différentes qu'elles soient, ne sont pourtant composées que d'un certain nombre borné de circonstances et de motifs, quand une fois l'âme a formé son jugement sur ces circonstances et ces motifs, il lui est bien aisé de transporter les règles qu'elle s'en est faites en lisant l'histoire, de les appliquer aux occasions et aux affaires qui arrivent tous les jours.

Mais, dites-vous, ne serait-il pas mieux de choisir dans l'histoire des actions parfaitement bonnes et louables, pour y faire réflexion, plutôt que de considérer celles qui sont défectueuses ? Il est vrai que la plupart de ceux qui ont traité de l'utilité morale de l'histoire l'ont conçue de cette manière ; mais ils n'ont pas assez considéré, ce me semble, que si on ne s'arrê-

tnit que sur les actions régulièrement vertueuses, le nombre en est si petit qu'on ferait bien du chemin sans se reposer ; à moins qu'on ne voulût se tromper soi-même dans le choix de ces actions, et compter pour bonnes toutes celles qui le paraissent d'abord ; car c'est ce qui arrive infailliblement à ceux qui lisent l'histoire dans cet esprit : l'envie de trouver sur quoi s'exercer, de quoi profiter, leur fait recevoir pour louable tout ce qui l'est en apparence. Ainsi, cette sorte d'étude, bien loin d'être utile à l'âme, ne peut que l'accoutumer insensiblement à l'un des plus grands défauts dont elle puisse être entachée, qui est d'estimer mal à propos, de prendre pour louable ce qui ne l'est pas.

Mais quand ceux qui lisent l'histoire seraient capables de faire un discernement juste des actions vertueuses, il y a un grand sujet de douter si cette manière d'instruire l'âme par de bons exemples est aussi sûre que celle qui consiste dans l'étude de ses défauts.

Les anciens ont supposé qu'il n'y a que deux sortes de gens dans ce monde : les uns amoureux de la vérité, esclaves de la raison, connaissant la véritable gloire, et dans qui ces heureuses dispositions naturelles produisent une ardeur généreuse et une émulation héroïque d'imiter et d'égaliser tout ce qu'ils voient de grand et de beau. Véritablement ceux-là n'ont besoin que de bons exemples, parcequ'ayant les yeux ouverts, la beauté naturelle de la vertu suffit seule pour les entraîner et les ravir. Si nous étions tous faits comme ces gens-là, dit Quintilien, on n'aurait que faire d'artifice pour porter les hommes au bien : il ne faudrait ni étude, ni méditation, ni adresse pour les rendre raisonnables.

Pour peu qu'on sache la liaison qu'il y a entre les opinions de l'esprit et les mouvemens du cœur, on ne balancera pas à croire que la plupart de ceux qui estiment tant la manière d'instruire par de bons exemples ne sont de cet avis que pour faire accroire aux autres et à eux-mêmes qu'ils sont de cette première espèce d'âmes extraordinaires dont je viens de parler, à qui les bons exemples suffisent. Je ne sais pas s'ils en sont ; mais je sais bien du moins que le nombre de ces gens là est très-petit.

Les autres, au contraire, dont le nombre est si grand, qu'on peut dire hardiment qu'il enferme presque tous les hommes, sont prévenus d'une mauvaise honte de reconnaître ce qui leur manque, corrompus par un désir déréglé de liberté et de gloire, ennemis des vérités qui les condamnent, et généralement inconstants et légers en tout. C'est pour ceux-ci qu'il est besoin de réflexion et d'art, et que les

bons exemples sont inutiles ; car leur conscience la leur fait regarder comme des reproches de leurs défauts, selon la remarque du même Quintilien.

On ne saurait mieux éviter cet inconvénient qu'on leur faisant voir dans l'histoire, comme dans un miroir, les images de leurs fautes. Comme nous ne pouvons nous en corriger qu'en les considérant, et que nous ne sommes pas assez désintéressés pour les étudier dans nous-mêmes sans prévention et avec toute la liberté nécessaire pour en profiter, nous aimons naturellement à voir ces fautes dans les autres, parceque nous pouvons les y examiner à loisir, sans que notre vanité y soit intéressée. Cette complaisance que nous avons pour les peintures de nos vices est donc un des plus grands effets de la sagesse de la nature : c'est ainsi, conclut Cicéron, que cette bonne mère a voulu que ce qui était le plus utile fût souvent aussi le plus agréable.

C'est cet agrément naturel que nous trouvons à voir les défauts des autres, qui fait que nous comprenons en quelque sorte plus aisément les choses blâmables que les honnêtes, selon Quintilien ; et que nous ne nous portons pas avec tant d'ardeur à la recherche des honnêtes, si l'on en croit Cicéron, qu'à la fuite de celles qui sont blâmables. Considérons donc soigneusement ces dernières pour les éviter ; et, après avoir examiné les quatre vices généraux de l'esprit humain, voyons ceux qui regardent chacune de ses parties en particulier : premièrement l'opinion, qui regarde l'entendement et qui mène l'âme par cette faculté ; et puis les passions, qui regardent directement la volonté et qui font d'abord impression sur elle.

Ces deux sortes de motifs, l'opinion et les passions, ont cela de commun, qu'ils offensent tous deux la nature ; en ce que, se mêlant de gouverner les hommes, ils empiètent sur l'office de la raison, à qui seule, de droit naturel, il appartient de les conduire. Mais ils ont cela de différent, que les passions ont au moins quelque fondement dans la nature ; au lieu que l'opinion n'en a aucun, et tend, pour ainsi parler, à découvrir, à détruire l'empire et à éteindre les lumières de cette sage mère, qui seule peut rendre les hommes heureux.

ST.-RÉAL.

LOUIS XIV ET LA DUCHESSE DE LONGUEVILLE.

Madame la duchesse de Longueville, l'une des dames les plus estimables de la cour de Louis XIV, n'ayant pu obtenir une grâce du roi, en fut si vivement piquée, qu'il lui échappa des paroles indis-

crètes et fort peu respectueuses. La chose revint au roi, qui en parla au grand Condé, frère de la duchesse. Celui-ci assura le roi que cela ne pouvait être, et que sa sœur n'avait pas perdu l'esprit : « Je l'en croirai elle-même, reprit le roi, si elle dit le contraire. » Le prince va voir sa sœur qui ne lui cache rien. En vain il tâche de lui persuader qu'en cette occasion la sincérité serait déplacée, et qu'elle ferait même plus de plaisir au monarque de nier sa faute que de l'avouer. « Voulez-vous, lui dit la duchesse, que je la répare par une plus grande, non seulement envers Dieu, mais envers le roi ? Je ne saurais gagner sur moi-même de lui mentir, lorsqu'il a la générosité de m'en croire et de s'en rapporter à moi. Celui qui m'a trahie a eu grand tort ; mais après tout, il ne m'est pas permis de le faire passer pour un calomniateur, puisqu'il ne l'est pas. »

Elle alla le lendemain à la cour ; après avoir obtenu de parler au roi en particulier, elle se jeta à ses pieds, et lui demanda pardon des paroles indiscrètes qui lui étaient échappées, ajoutant qu'elle aimait mieux avouer sa faute, que d'être justifiée aux dépens d'autrui. Louis XIV, par une action également héroïque, non seulement lui pardonna, mais il lui fit encore quelques autres grâces qu'elle ne s'attendait pas de recevoir.

ÉPIGRAMME DE BENJAMIN FRANKLIN COMPOSÉE PAR LUI-MÊME (Traduction)

Le corps de Benjamin Franklin, imprimeur, [comme la couverture d'un vieux livre dont le dedans est attaché, et qui n'a plus ni reliure ni dorure] sert ici de pâture aux vers : mais l'ouvrage en lui-même ne sera pas perdu, car il réparaita un jour, [ainsi qu'il l'a toujours pensé] dans une nouvelle et plus belle édition, revue et corrigée par l'auteur.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'Abcille paraît, autant que possible une fois par semaine, pendant l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié : la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'Abcille.

AGENTS.

A la Petite-Salle, M. Jos. Gariépy. Chez les Externes, M. P. Drolet. Au Séminaire de St. Hyacinthe, M. J. R. Ouellet. Au collège de l'Assomption, M. L. A. Jetté. J. B. BLOUIN, Gérant.